**Compte rendu du café citoyen du 6 mai 2023 à la « Renardière de Lina » au Col de Marcieu.**

Présents : 14 personnes (dont 3 élus) sur l’ensemble de la réunion + le propriétaire/chef cuisinier du restaurant resté quelques instants avec nous puis reparti pour remplir ses fonctions habituelles.

L’élue chargée de la participation citoyenne et de la communication rappelle l’objet du café citoyen de ce jour : « **mémoire des établissements médicaux et valorisation du site »** thème qui a déjà été traité lors du café citoyen d’octobre 2022 au cours duquel plusieurs idées avaient été proposées par les participants. Un compte rendu avait été publié sur notre site internet et envoyé, récemment, pour rappel, à la mairie.

L’idée maîtresse retenue ce jour par les élus est que « quelque chose doit être fait » pour la mémoire des établissements de santé. Une ligne de crédit a donc été ouverte au budget de la municipalité de Plateau des Petites Roches au titre de la « *participation citoyenne* » (et non au titre du patrimoine ou autre dénomination comme on aurait pu le penser), car les élus estiment que ce projet doit, avant tout, « avoir du sens », et que la réflexion soit partagée par toutes les ressources locales. Dans le précédent café citoyen consacré à ce sujet, la création d’une commission de bénévoles avait été annoncée. Les élus ont pensé, postérieurement, qu’il était préférable de faire appel à des personnes extérieures capables d’accompagner et de mener à bien cette réflexion. Les 6500 euros budgétisés devraient donc servir à cela.

En conclusion, les 2 possibilités offertes aux habitants sont :

a) Faire appel à des animateurs extérieurs, comme pour les réunions sur l’avenir de la station de ski par exemple, mais aussi le travail effectué sur les destins croisés d’anciens du plateau ; ces prestations étant payantes,

b) Ou créer, comme cela avait été évoqué précédemment, une commission composée de bénévoles qui se chargeraient de réfléchir et d’effectuer les démarches nécessaires à ce projet, en particulier définir combien et quels panneaux de mémoire installer sur les sites.

Pour la première possibilité, un devis a déjà été demandé par la municipalité à une association (HISTOIRE DE…). Montant : environ 6 000 euros.

L’avis des habitants présents à ce café citoyen est sollicité.

Une participante se demande si c’est bien utile de faire appel, à nouveau, à une organisation privée extérieure, payante, l’expérience des réunions sur l’avenir de la station de ski n’ayant apporté aucune solution viable, à part apprendre à « faire le deuil de l’ancienne station de ski » comme le disait une élue ? Une solution concrète pour faire fonctionner la station par temps de neige a été trouvée, en fin de compte, par un groupe de bénévoles du plateau.

Un autre participant ajoute qu’on fait des réunions (par ex. le café citoyen d’octobre 2022) qui n’aboutissent à rien et qu’il faudrait, enfin, entrer dans du concret.

L’association Les Milieux a reçu une subvention de 9000 euros ces dernières années pour la mémoire des établissements de santé. Comment ont-ils été dépensés ?

Un membre présent des Milieux répond que l’association a fait une action culturelle. Adeline Raibon pilotait le projet des Milieux. Ce participant ajoute que l’association ne comprend plus que 3 membres à présent.

Pourquoi cette association n’a-t-elle pas participé au café citoyen d’octobre ? Que reste-t-il de ce projet ? Une cabane en bois faite de matériaux de récupération avait été posée sur l’emplacement des établissements de santé, en souvenir des chambres des sanas. De nombreux visiteurs selon le membre des Milieux présent, sont passés… Quelqu’un dit que cette cabane pourrait être replacée sur le site. D’autres s’y opposent fortement. Des dégradations sont possibles comme celles qui ont eu lieu à la mare, défoncée par un 4x4. De grosses pierres ont dû être placées sur le pourtour pour éviter ces actions. Il faudrait au moins garder le sentier historique qui mène aux centres et qui avait été désherbé à l’époque du projet.

Un ancien élu de la commune de St Hilaire ajoute qu’au moment de la démolition des centres, certaines personnes de l’ex commune ont œuvré pour que soient épargnés quelques vestiges (fontaine de Rocheplane, escaliers…) Un travail avait été fait, à ce moment-là, avec les enfants des écoles.

D’autres participants interviennent tour à tour, pèle mêle :

-on rencontre, sur ce site, d’anciens patients éplorés qui se plaignent de ne plus rien retrouver du passé, du manque d’indications etc…Il faut mettre de la signalétique !

-Puisque « *la situation financière de la commune est fragile car les dépenses de fonctionnement augmentent* » » (voir journal municipal n°17 avril-mai-juin 2023) : Ne peut on éviter de faire appel à des services extérieurs payants pour décider d’un projet de mémoire des centres ? Un élu répond que le budget de la commune est assez conséquent pour se permettre ce genre de dépense, qu’il n’y a pas de quoi se préoccuper.

-on avait dit qu’il faudrait organiser une journée de nettoyage des lieux (café citoyen d’octobre) Cette idée est restée sans suite…

-on voudrait y voir des photos « avant/après » à certains endroits.

-ne devait-on pas faire appel aux Fondations de santé concernées afin qu’elles subventionnent le projet ? Dit un participant. Une élue répond que la municipalité a eu assez de mal à obtenir les petites cités à 1 euro des anciens propriétaires des centres, donc, pour les subventions, difficile d’y compter…

-Mais si on ne demande pas, on ne peut savoir !

-il faudrait mettre des panneaux interactifs, et des panneaux pédagogiques sur les sentiers.

-certains font du moto-cross sur les emplacements. Comment éviter ?

L’élue chargée de la citoyenneté demande aux participants de se positionner sur la façon de mener ce projet :

Les 3 élus sont logiquement POUR faire appel à un organisme extérieur + 3 présents qui seraient **plutôt** POUR aussi.

2 participants sont POUR faire appel à une personne extérieure, A CONDITION que ce soit **Laurence Boussard** qui a confectionné les panneaux sur la mémoire des anciens du plateau.

On peut lui demander un devis aussi, précise l’élue chargée de la participation citoyenne.

2 participants préfèreraient la 2è possibilité : faire appel aux capacités de bénévoles locaux qui veulent bien s’investir dans la réflexion.

1 participant voit le projet en 2 temps : 1) installation de quelques panneaux de mémoire rapidement 2) compléter par un projet plus vaste ensuite.

1 participante s’abstient mais son souhait serait de donner la priorité à l’édification de panneaux quelle que soit la solution choisie.

2= pas entendu s’exprimer.

Un impératif : faire travailler des personnes du plateau.

Et, peut-être mettre en préambule à l’ordre de mission : l’installation de panneaux de mémoire avec photos et textes.

L’association contactée HISTOIRE DE procède ainsi :

* Voit les objectifs avec la mairie
* Appel à participation.
* Organise des réunions avec la population
* Fait des propositions

QUESTIONS DIVERSES

*La sécurité* : marcher, rouler est dangereux sur le plateau des Petites Roches. Manque de panneaux, pas d’équipements… Il faut faire des couloirs pour les vélos sur la route, mettre des panneaux qui s’allument lorsque la vitesse des véhicules est dépassée. On parle depuis longtemps de ces problèmes, et rien de concret n’est entrepris.

Un élu propose d’organiser une rencontre avec les responsables du Département afin d’évoquer les problèmes de sécurité (tunnel y compris), et trouver des solutions pour améliorer la situation.

Quand sera ouverte la route après le Col du Coq, en direction de St Hugues ? Personne n’a de réponse.

*Agenda*: Certains événements sont oubliés dans le journal municipal ou sur l’application intraMuros, certains ont lieu le même jour. L’élue responsable de la communication répond qu’Il faut annoncer les événements et les dates à l’avance à l’accueil de la mairie.

Le prix de l’application intraMuros : 500 euros par an. Tous peuvent y accéder après obtention d’un code donné par la mairie.

*L’éclairage public* s’arrête à 22 heures à présent pour des questions de sobriété énergétique au lieu de 23 heures : une information aurait été faite sur le journal. Une personne signale que l’éclairage du stade fonctionne très souvent la nuit, sans raison, alors qu’on parle de sobriété !

*Vu « Parcours d’orientation de St Pancrasse »* (budgétisé sur le dernier journal municipal) ? Les 3 élus n’ont pas pu nous donner de renseignement à ce sujet.

*Assainissement sur le plateau* : L’Adepal ppr a rappelé précédemment qu’une délibération de la communauté de communes du 21 février 2020 avait été prise en ce qui concerne la non-conformité réglementaire et traitement de l’assainissement à St Pancrasse. La municipalité a demandé un état de l’assainissement dans les 3 villages à la com com du Grésivaudan. *Réponse de la com com* : Certains équipements sont en cours d’étude à St Hilaire, d’autres peuvent fonctionner quelques années encore en fonction du nombre des nouvelles habitations (St Bernard et La Reina St Pancrasse par ex.), des travaux sont prévus sur l’assainissement du village-centre- de St Pancrasse au cours des années 2024-2025.

*Sirène*: Pourquoi ne fait-on plus d’essai de sirène le 1er mercredi de chaque mois ?

*Réponse d’1 élu* : Les pompiers sont appelés par téléphone, donc plus d’essais de fonctionnement de sirène.

## *Et si on doit prévenir l’ensemble de la population d’un danger imminent* ? (1) A voir.

Prochain café citoyen le 3 juin 2023, à St Pancrasse, salle polyvalente.

**Sujet** : Incivilités.

Nous remercions les propriétaires de la Renardière de Lina pour leur sympathique accueil.

**L’Adepal ppr**

## *Les textes disent que pour la sécurité des populations et conformément aux dispositions prévues par l'article R732-33 du code de la sécurité intérieure, les détenteurs de dispositif d'alerte doivent s'assurer de leur bon fonctionnement.* ***Tous les premiers mercredis du mois à midi****, les sirènes font l’objet d’un test de déclenchement.Le signal d'essai dure une minute et quarante et une secondes. Il n'attend aucun comportement particulier de la part de la population.*